

Edito...

Chouette c'est la rentrée !

Après la trêve estivale, il est temps de renouer avec la réalité prosaïque du quotidien, de découvrir les demandes accumulées dans la boîte à lettres et de se remettre au travail. Enfin, c'est aussi la rentrée pour une majorité de DRH, qui, après avoir (plus ou moins) "décroché", doivent reprendre en main le pilotage des ressources humaines, de prendre les décisions qui s'imposent et commencer à élaborer les budgets 2013.



Vous me direz, c'est tous les ans la même histoire.

Mais la rentrée s'annonce particulièrement délicate cette année, vu les sombres nuages qui s'accumulent dans l'horizon économique et dont médias et experts n'augurent rien de bon pour les mois à venir. Dans un contexte de croissance nulle ou quasi-nulle à l'échelle européenne, les budgets pourraient subir de nouveaux réajustements à la baisse. Des investissements encore comprimés, des ressources encore restreintes (départs à la retraite non remplacés, faible capacité d'embauche...) risquent donc d'être à l'ordre du jour dans de nombreuses entreprises, surtout celles de taille moyenne.

Plus que jamais les DRH sont sollicités pour contribuer au développement de l'entreprise : au mieux, au plus vite ! L'urgence (vitale !) est de gagner de nouveaux clients, d'accroître les parts de marché, de lancer de nouveaux produits et services, d'augmenter la productivité et la compétitivité de l'entreprise.

Les défis RH associés : techno, psycho, éco, socio ! S'adapter tout autant que progresser et faire progresser les hommes et les organisations pour relever les défis technologiques, psychologiques, économiques et sociologiques.

Telle est très clairement la feuille de route.

Une grosse responsabilité pour tous les acteurs RH, mais un challenge dense, varié et motivant. Il ne sera pas dit que les RH manquent de ressources !

Bon courage et bonne rentrée à tous !

Merci à Nicolas HERON (promo 2002) d'avoir accepté d'être le parrain de la promotion 2013. Un grand merci également à Jean-Marie FREREJACQUES, pour son investissement renouvelé dans PERSONNANCE comme parrain de la promo 2012. Bon vent à tous les diplômés !

Nathalie DECHELETTE



N'oubliez pas ! Vos numéros de Personew's sont disponibles en ligne sur le site www.personnance.fr, rubrique Personew's.



La trentième université d'été de l'Institut International d'Audit Social à DIJON

Un événement exceptionnel et d'une grande qualité s'est déroulé les 30 et 31 Août 2012 à l'Université de Bourgogne : la trentième université d'été de l'IAS autour du thème de « L'audit Social entre Risques et Ethique ».

Co organisée par Personnance, le LEG (Laboratoire d'Economie et Gestion) et l'IAE, cette manifestation a réuni au cours des deux journées qui lui étaient consacrées près de 200 participants. Jean Marie Peretti, président de l'IAS a ouvert ce colloque en présence de nombreuses personnalités universitaires et politiques parmi lesquelles les Vice Présidents Annie Vinter et notre ami Samuel Mercier, ainsi que Nelly Metge l'adjointe au maire de Dijon, déléguée à l'emploi, l'insertion et à l'économie sociale et solidaire.

La conférence d'ouverture a été l'un des moments les plus marquants de cette université d'été grâce à la présence exceptionnelle du professeur Robert Edward Freeman qui avait bien voulu répondre à l'invitation de Samuel Mercier. Principal théoricien de la théorie des parties prenantes, Professeur à l'Université de Virginie, Robert Freeman nous a livré ses réflexions dans un exposé intitulé « Five Challenges For Stakeholder Theory »

Le programme s'est ensuite articulé autour de quatre tables rondes (« Le dialogue avec les parties prenantes : du risque à l'éthique », « Risques et prises de décisions dans les champs humains sociaux et organisationnels », « Leadership et Ethique », « Egalité Hommes/Femmes ») et de neuf ateliers, suivi d'une séance de synthèse et de la remise du prix Raymond Vazier qui récompense les travaux d'étudiants consacrés à l'audit social.

A événement exceptionnel, convivialité exceptionnelle : le dîner de gala de cette trentième université d'été s'est déroulé dans l'enceinte fabuleuse du Château du Clos de Vougeot. Accueillis dans la cour d'honneur du Château au son des « Sonneurs de Trompe de la Saint Hubert de Dijon » les convives ont partagé un repas gastronomique agrémenté de quelques grands vins dont notre fidèle ami Jacky Rigaux a exposé les caractéristiques en début de repas. Ce repas faisait suite à une visite découverte de la Côte Bourguignonne et de l'histoire de ses terroirs animée par Jacky.

Cette université d'été a été une grande réussite en particulier grâce au travail effectué tout au long de l'année par Personnance et par tous les membres de la promotion 2012. Cette dernière a investi

beaucoup de son temps, et s'est mobilisée tout au long de ces deux jours. La qualité de l'accueil a été grandement appréciée par tous les participants. Cette réussite tient aussi largement à Amélie Guittet, responsable de communication à l'IAE Dijon qui a piloté pendant plusieurs mois toute l'équipe avec un grand professionnalisme et une extrême bonne humeur !

Nous devons aussi remercier les partenaires régionaux et nationaux qui ont soutenu et contribué à cette manifestation, en particulier l'Université de Bourgogne, la Chambre de Commerce de Côte d'Or, le groupe ESC, l'ADERSE, l'ARACT, Teletech, Synergie, l'AINF, l'AGRH, l'ANDRH, RIODD, Acer France, FMC Technologies.

Ce colloque a montré s'il en était besoin la force de notre réseau qui année après année se développe grâce à cette capacité d'investissement et de mobilisation des promotions successives de notre master. Je ne saurais terminer cet article sans dire que nous avons reçu de très nombreuses félicitations et marques de satisfaction à la suite de cette manifestation, à commencer par celles du président de l'IAS, Jean Marie Peretti.

Pour toutes celles et tous ceux que cela intéresse vous pourrez retrouver les

présentations et le contenu de certaines interventions en vous connectant sur le site

<http://ias30.u-bourgogne.fr/presentation.html>, onglet « Programme »



Christian Goux, Co-Président du Comité d'Organisation de l'IAS 2012

Les mémoires de la promotion 2012

Comme chaque année les étudiants du Master doivent réaliser un mémoire sur le thème de leur choix et en fonction de leur mission principale en entreprise. Cette année encore des sujets variés passant de la formation aux IRP et diverses problématiques liées aux ressources humaines ont été travaillés. Nous vous proposons de découvrir ci-dessous la liste des thèmes et problématiques retenues.

- ❖ REPRESENTATION DU METIER DE DRH ET LES INJONCTIONS PARADOXALES ASSOCIEES
- ❖ L'ORGANISATION ET SON SYSTEME D'EVALUATION DES SALARIES. DU LIEN ENTRE L'EVALUATION ET LA PERFORMANCE ORGANISATIONNELLE
- ❖ COMMENT METTRE EN PLACE ET MOBILISER LES SALARIES AUTOUR D'UNE DEMARCHE DE SECURITE AU TRAVAIL AXEE SUR LE COMPORTEMENT ?
- ❖ PERFORMANCE DE L'ENTREPRISE ET GESTION DES TALENTS
- ❖ ETUDE DE FAISABILITE DE LA MISE EN PLACE D'UN CONTROLE DE GESTION SOCIALE AU CHU DE DIJON
- ❖ LE PARTAGE DE LA FONCTION RH AVEC LES MANAGERS
- ❖ QUELLE GPEC POSSIBLE DANS UNE ORGANISATION APLATIE?
- ❖ LE TRAVAIL INTERGENERATIONNEL
- ❖ EVALUATION DE LA FORMATION, OUTIL DE PILOTAGE DANS UN CONTEXTE POST PLAN DE SAUVEGARDE DE L'EMPLOI : LE CAS DE L'ETABLISSEMENT SAINT GOBAIN EMBALLAGE _ VERALLIA VAUXROT
- ❖ DANS UN CONTEXTE DE CHANGEMENT ORGANISATIONNEL, A QUELLES DIFFICULTES DOIVENT FAIRE FACE LES MANAGERS ET COMMENT LES AIDER DANS L'EXERCICE DE LEUR LEADERSHIP ?
- ❖ COMMENT LES OUTILS DE GESTION DES COMPETENCES PEUVENT PARTICIPER A LA COMPETITIVITE ET A LA PERFORMANCE DURABLE DE L'ENTREPRISE ?
- ❖ LE ROLE DU RH BUSINESS PARTNER DANS LA MISE EN PLACE D'UNE DEMARCHE DE LEAN MANUFACTURING
- ❖ LE MANAGER DE PROXIMITE DANS LE SECTEUR INDUSTRIEL : UNE MULTITUDE DE ROLES A JOUER
- ❖ DES CONNAISSANCES TACITES AUX CONNAISSANCES EXPLICITES, UN DES ENJEUX DU KNOWLEDGE MANAGEMENT
- ❖ VERS UN NOUVEAU MODELE DE GESTION DES COMPETENCES PAR LA FORMATION INTERNE
- ❖ QUELLE ADEQUATION ENTRE LA STRATEGIE D'ENTREPRISE ET SES BESOINS A MOYEN TERME POUR LA GPEC
- ❖ LE ROLE DE LA FONCTION RESSOURCES HUMAINES DANS UNE REORGANISATION DE TYPE FUSION-ACQUISITION
- ❖ LA FIDELISATION DES JEUNES VIA L'ALTERNANCE
- ❖ DANS QUELLE MESURE LES RH SONT-ILS DES ACTEURS DE SANTE AU TRAVAIL ET DE QUELS MOYENS DISPOSENT-ILS DANS LA MISE EN PLACE D' ACTIONS PREVENTIVES?

Gala annuel de PERSONNANCE



C'est au château de Gilly, situé au cœur des Grands Crus de Bourgogne entre Dijon et Beaune, que s'est tenu le 22 juin dernier, le grand Gala annuel de l'association PERSONNANCE. Cette année, les membres de la commission Gala ont imposé le thème des plumes et paillettes laissant place à l'imagination de chacun. C'est ainsi que des indiens, des femmes ornées de plumes de paons, et Amy Whitehouse ont participé à cette évènement convivial.

Les organisateurs de cette soirée ont mis le « paquet » ! Diffusion de photos du DESS et du Master, création d'une chanson destinée à l'équipe pédagogique sur « Rockcollection » de L. VOULZY, tournage d'une lip dub sur la musique de LMFAO (film sur musique)...ils n'ont pas manqué d'idées et d'investissements. Vous pouvez d'ailleurs retrouver le clip de la lip dub sur YouTube en tapant le lien suivant : <http://www.youtube.com/watch?v=TISAvMyJDLY&feature=share>



Avec un lâché de ballons, un repas gastronomique et de la musique à n'en plus finir, les participants n'ont pas manqué de s'amuser en dévoilant leur talent de danseurs. Euh, exceptée une personne qui s'est sentie devenir John TRAVOLTA...résultat, une cheville tordue !





**Une promotion s'en va ...
Une autre arrive !**



Est venu le temps de la transmission, de la passation de témoin pour le plus grand bonheur des « petits nouveaux ». Accueillons donc comme il se doit la Promotion 2013 !!!

La passation s'est voulue officielle, au cours de la Journée de rentrée Personnance, en compagnie de plusieurs anciens, aux témoignages fédérateurs. Récit de carrière, présentation de l'association d'anciens, description des commissions et des événements sociaux, la promotion 2013 est désormais armée pour assurer les suites, et faire de leur année une année inoubliable et remplie de succès !

Et pour cela, nous leur donnons toute confiance!

Afin de garantir une transition accompagnée et aboutie, nous avons choisi de mettre en place un nouveau dispositif, celui des parrains et marraines. Notre mission va donc être d'intégrer au mieux les nouveaux dans l'association Personnance mais aussi dans le master, afin qu'ils puissent s'épanouir tout au long de cette année qui s'annonce RH'ment chargée.



Les perso'reportères 2012 vous saluent et vous remercient de votre lecture et de votre intérêt tout au long de cette année !

Et surtout, Rendez-vous aux prochains événements de la promotion 2013 !

A noter !!!

✦ Soirée Plats régionaux

Le mercredi 17 octobre 2012, à 19h (Salle R10 PEG)

✦ Café RH

Le jeudi 25 octobre, à 19h30 (Salle Devosge, 5 bis rue Devosge, Dijon)

Sur le thème Egalité professionnelle Homme-Femme : utopie ou réalité ?

• *C'est dans l'actu RH* •



Bonus alternants : Modalités pratiques d'attribution de l'aide

La loi de finance rectificative pour 2011 avait instauré un bonus alternant au bénéfice des entreprises de 250 salariés et plus lorsque le nombre de salariés en alternance (contrat d'apprentissage, de professionnalisation, VIE ou sous convention industrielle de formation par la recherche) dépasse le quota alternance fixé à 4% de l'effectif (jusqu'à atteindre 5% en 2015).

Les entreprises qui seront donc éligibles au bonus alternant recevront un formulaire de demande pré-rempli par Pôle Emploi, qu'elles devront retourner accompagnées de :

- De la copie du bordereau de collecte de la taxe d'apprentissage transmis à l'organisme collecteur de la taxe d'apprentissage au titre des rémunérations versées l'année précédente,
- D'un justificatif de coordonnées bancaires.

Accords Séniors : L'application de la pénalité jusqu'à la création du contrat de génération

La loi de financement de la sécurité sociale de 2009 avait instauré une pénalité afin d'inciter les entreprises à conclure un accord, ou à défaut, à mettre en place un plan d'action en faveur de l'emploi des salariés âgés de 45 ans et plus, avant le 1er janvier 2010 (ou avant le 1er avril 2010 pour les entreprises de 50 à 300 salariés non couvertes par un accord de branche).

Une circulaire ministérielle, qui doit paraître prochainement, prévoit que les entreprises couvertes par un accord ou plan d'action en faveur de l'emploi des séniors, en vigueur le 4 septembre 2012, n'auront pas à renégocier un accord ou à mettre en place un nouveau plan d'action jusqu'à l'entrée en vigueur du contrat de génération.

La plupart des accords ou plans d'action, qui devaient être établis pour une durée maximale de trois ans, viennent à expiration dans les prochains mois. Or dans les « grandes entreprises » les futurs accords « contrats de génération » ont vocation à absorber les accords et plans d'action séniors. Par conséquent, la circulaire interministérielle à paraître les prochains jours précisera les modalités d'application transitoires de la pénalité « séniors » dans l'attente de la conclusion de l'accord national interprofessionnel sur le contrat de génération.